

CONTRAT DE LOCATION

SALLE DES QUATRE VENTS A OUARVILLE

TARIFS 2018

TYPE DE LOCATION	Résidents de la commune		Résidents hors commune	
	Tarifs	Arrhes	Tarifs	Arrhes
Journée 24 h (8 h / 8 h)				
Grande salle + cuisine	190 €	40 €	450 €	80 €
Petite salle + cuisine	95 €	20 €	220 €	40 €
Assemblée générale ou réunion ou vin d'honneur				
Syndicats intercommunaux et Associations communales	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Grande salle + cuisine	100 €	40 €	200 €	40 €
Petite salle + cuisine	66 €	20 €	100 €	20 €
Chauffage				
Grande salle	48 €		48 €	
Petite salle	27 €		27 €	
Equipement				
Sono + vidéo	21 €		31 €	

CAUTION : grande salle : 450 € - petite salle : 220 €

Le règlement de la salle, a été redéfini lors du conseil municipal du 29 JUIN 2010

Le conseil Municipal modifie l'article 8, relatif aux tarifs de location, comme suit à compter de l'année 2018

Les arrhes et la caution seront réglées le jour de la réservation par deux chèques séparés libellés à l'ordre du Trésor Public. La caution sera rendue après remise des clés et vérification du bon état des lieux.

Si les locaux retenus n'ont pu être utilisés, le montant des arrhes reste acquis à la Commune. Seule la caution est rendue, sauf dédit, dûment signalé trois mois avant la date prévue, auquel cas, les arrhes et la caution sont rendues.

Remise des clés : prendre rendez-vous, impérativement avec :

M. VEILLARD Michel, 2 résidence du Moulin à OUARVILLE : Tél : 02 37 22 15 23

COUPON A RETOURNER EN MAIRIE D'OUARVILLE

NOM ET PRENOM	
Adresse complète	
N° de téléphone	
Date de la location	
Montant de la location	
Montant de la caution versée	
Montant des arrhes versées	

Mention manuscrite « Lu et approuvé »

A _____, le

Signature,

